

## Document d'information

### Programmes d'Éducation Thérapeutique du Patient

Proposés par le R.E.P.P.C.O.

#### Le Réseau de Prévention et de Prise en Charge de l'Obésité :

Le R.E.P.P.C.O. est une association Loi 1901 à but non lucratif financé par l'ARS (Agence Régionale de la Santé). Notre équipe pluridisciplinaire est composée de médecin, diététiciennes et psychologues. Nous sommes tous formés à l'éducation thérapeutique du patient, ce qui vous permet d'accéder à des programmes comprenant des ateliers individuels et/ou collectifs. Nous sommes en lien avec des partenaires (médecins généralistes, endocrinologues, pneumologues, chirurgiens...), permettant ainsi de faciliter l'accès aux soins et d'en améliorer la qualité. Nous faisons appel également à des prestataires extérieurs : sophrologue, éducateur en Activités Physiques Adaptées, socio esthéticienne afin de répondre au mieux à votre bien-être.

Notre accompagnement concerne les enfants et les adolescents (de 6 à 17 ans) en surpoids ou en obésité, ainsi que les adultes ayant un IMC  $\geq$  à 30 kg/m<sup>2</sup>.

Nous privilégions d'inclure les personnes en situation de précarité.

#### L'éducation thérapeutique du patient :

Sont proposés au R.E.P.P.C.O. :

- ⇒ Un programme d'éducation thérapeutique pour les enfants et les adolescents (de 6 à 17 ans) en surpoids ou en obésité,
- ⇒ Un programme d'éducation thérapeutique pour les adultes souffrant d'obésité (IMC  $\geq$  à 30 kg/m<sup>2</sup>)
- ⇒ Un programme d'éducation thérapeutique pour les adultes en obésité engagés dans une démarche de chirurgie bariatrique.
- ⇒ Un programme d'éducation thérapeutique pour les adultes souffrant de surpoids (IMC entre 25 et 30 kg/m<sup>2</sup>)

L'objectif est de vous permettre d'acquérir et de maintenir des compétences, « savoir-faire » et « savoir-être », afin de devenir autonome dans l'amélioration de votre qualité de vie. Si vous le souhaitez, vos proches peuvent être associés à votre programme personnalisé.

Nous allons donc en premier lieu vous accompagner à devenir auteur et acteur de votre prise en charge.

#### Le programme d'éducation thérapeutique :

##### Votre premier rendez-vous au REPPCO :

- **La constitution de votre dossier administratif :**

Vous devrez nous fournir :

- **Une prescription médicale** de votre médecin traitant ou autre spécialiste (pneumologue, endocrinologue, gynécologue, pédiatre...),
- **Une photo d'identité** à nous prêter pour faire un scan,
- **Vos derniers résultats d'analyse de sang** de moins de 6 mois,
- **Votre numéro de sécurité sociale**,
- **Une adhésion annuelle de 15 euros** (à régler par chèque ou en espèces) afin de participer au bon fonctionnement de l'Association.

- **Le diagnostic éducatif :** Vous serez reçu(e) par un professionnel de l'équipe pour identifier vos besoins et vos attentes. Nous construirons ensemble votre programme personnalisé. La synthèse du diagnostic éducatif vous sera transmise ainsi qu'à votre médecin traitant, voire à d'autres spécialistes, avec votre accord.

**Les ateliers collectifs :** Animés par un ou deux professionnels, ces séances vous permettent d'acquérir des compétences sur le plan alimentaire et psycho-social, voire dans la pratique d'une activité physique adaptée.

**Les ateliers individuels :** En complément des ateliers collectifs, ces séances (diététiques et/ou psychologiques) vous permettront d'adapter les compétences acquises à votre vie quotidienne.

Vous avez également la possibilité de rencontrer le médecin du REPPCO pour toutes questions relatives à votre problème de poids.

**Le bilan éducatif :** Chaque année, vous serez reçu(e) par un ou deux professionnels du REPPCO pour évaluer si les objectifs retenus initialement sont atteints ou en cours d'acquisition. Nous définirons ensemble les suites à donner à votre prise en charge :

- Soit la poursuite de votre accompagnement avec l'équipe du REPPCO : La synthèse de ce bilan éducatif vous sera transmise ainsi qu'à votre médecin traitant, voire à d'autres spécialistes avec votre accord.
- Soit une fin de prise en charge.

### Le consentement d'adhésion au programme

- **Votre adhésion au programme :** À la suite du diagnostic éducatif, vous consentez à vous engager dans le programme ETP. Vous serez cependant libre d'en sortir à tout moment, sans préjudice d'aucune nature. L'équipe du R.E.P.P.C.O. se donne le droit quant à elle de mettre fin à votre accompagnement en cas de manque d'assiduité ou de comportements inappropriés durant le programme. Votre médecin traitant en sera informé. À tout moment vous pouvez avoir accès au contenu de votre dossier sur demande auprès de la coordinatrice du R.E.P.P.C.O.
- **La charte d'engagement et de confidentialité :** Dans le respect du code de la santé publique, les intervenants dans le programme ETP ont signé une charte d'engagement notifiant les obligations professionnelles et les règles de déontologie. De plus, afin de vous garantir la confidentialité et la protection de vos données personnelles, les informations vous concernant sont recueillies dans un dossier informatisé sécurisé et partagé d'une part, entre les membres de l'équipe REPPCO, d'autre part avec les professionnels de santé vous suivant. Ce système informatique a été approuvé par la Commission Nationale Informatique et Libertés et conformément à l'Article 27 de la Loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous êtes averti(e) qu'un refus de participation de votre part n'entraîne aucune conséquence de quelque nature que ce soit. Tout comme la charte d'engagement, vous pouvez consulter sur demande le registre interne décrivant le traitement de données à caractère personnel.

*Ce document est disponible sur notre site internet [www.reppco.fr](http://www.reppco.fr)  
Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter notre assistante coordinatrice  
au 05 45 22 95 68*